

Cadre général de reprise de l'activité sportive post confinement

Association Entre Terre et Ciel.

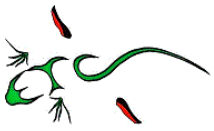
Conformément au Décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et au guide d'accompagnement de reprise des activités sportives post confinement lié à l'épidémie de COVID-19 édicté par le Ministère des Sports le 11 mai 2020

CADRE GENERAL

Règles générales

- Pour les personnes ayant contractées le COVID-19, une consultation médicale s'impose avant la reprise
- Les personnes ayant été en contact avec un cas confirmé doivent respecter un délai de 14 jours après contact, avant de pouvoir reprendre une activité sportive.
- Ne présenter aucun symptôme de maladie lors de la séance.
L'encadrant de séance sera autorisé à refuser la présence d'une personne présentant des symptômes
- Les activités se dérouleront exclusivement en milieu naturel quand la météo sera favorable
- Groupe limité à 10 personnes. Dans le cadre de séances encadrées : 9 pratiquants + 1 encadrant.
- Aucune présence d'accompagnant ne sera admise sur le site de pratique au cours de la séance
- Respect d'une distanciation sociale de 1,5 m minimum.
- Port du masque recommandé lors des regroupements et dès que la distanciation sociale de 1,5m ne peut être respectée.
- Port du masque obligatoire pour les participants aux cours de l'école d'escalade.
- Lavage ou désinfection des mains :
 - en début de séance et avant toute manipulation de matériel
 - à chaque retour au sol
 - à chaque changement de corde
 - dès que le participant ou l'encadrant le jugera nécessaire
 - en fin de séance

Des produits lavants ou désinfectants seront mis à disposition.



- Utilisation de son matériel personnel privilégié : casque, baudrier, chaussons d'escalade, corde, dégaine....
En cas de matériel mis à disposition par un encadrant, il sera attribué individuellement. Aucun échange ne sera possible au cours de la séance.
Il n'y aura pas de prêt de chausson d'escalade.
- Utilisation privilégiée de la magnésie liquide contenant de l'alcool.
Utilisation du sac à magnésie de manière individuelle.

Encadrants professionnels et bénévoles

- Tenue obligatoire d'un registre de présences des participants aux séances
- Port du masque et de gants obligatoires
- La désinfection, lorsqu'elle est possible et/ou le respect d'une période d'isolement de 72h du matériel mis à disposition lors des séances sera réalisé.
- Tenue d'un registre d'isolement du matériel

Accueil – Equipement - Déroulement de séance

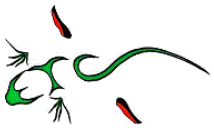
- Un rappel des consignes sanitaires, de l'organisation de la séance et des règles de sécurité sera effectué à chaque début de séance
- Les regroupements, briefings, passations de consignes et distribution du matériel se feront au sol en respectant les règles de distanciation physique.
- Chaque participant devra déposer ses affaires personnelles (chaussures, sac, ...) dans un emplacement défini par l'encadrant et de manière à ne permettre aucun échange ou contact avec les affaires d'un autre participant.
- La répartition des participants sur le site pour les activités sera faite de manière à respecter les règles de distanciation : 4m² autour de chaque participant lors des exercices d'échauffement ou d'activités au sol, 1,5m en latéral entre chaque cordée.

Boisson / Collation

- Boisson, goûter et pique-nique seront gérés individuellement.

Transport

- Privilégier l'accès au site d'activité avec son véhicule personnel. Eviter les transports collectifs ou le covoiturage.



Conditions de reprise des cours de l'école d'escalade

Les séances ne reprendront qu'en extérieur et se dérouleront sur les falaises présentes autour de Labroquère. Il n'y aura **pas de séance à la salle de pan de Labroquère ni dans les gymnases du lycée Paul Matou ou du collège de Didier Daurat**. Si la météo ne nous permet pas d'assurer une séance, elle sera **annulée et reportée** dans la mesure du possible.

Les groupes baby ne sont pas concernés par cette reprise. Les contraintes sanitaires ne nous permettent pas pour le moment de faire une proposition de reprise acceptable.

L'encadrement et l'organisation des séances respectera le cadrage général de reprise du club.

La participation aux séances se fera **uniquement sur inscription**. Maximum 9 personnes par groupe.

La priorité sera donnée aux enfants et / ou adultes dont le cours, avant confinement, correspond au créneau proposé. Si des places restent vacantes, elles seront alors accessibles aux adultes et / ou enfants des autres cours présentant la même tranche d'âge et ou de niveau.

Chaque moniteur gèrera l'organisation de ses séances (lieu, horaire...) une fois que les inscriptions seront closes.

Un planning des séances vous sera présenté. Il sera réalisé en tenant compte de vos réponses.

Afin d'organiser au mieux la reprise, nous avons impérativement besoin :

- **De savoir si vous souhaitez reprendre les séances d'escalade.**
- **De savoir si vous possédez un baudrier et un casque personnels.**

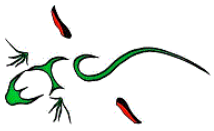
Pour nous répondre, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant et de compléter les cases demandées.

Lien : <http://forms.gle/CLcJSpcMRgaCM8mn9>

Ce formulaire ne vaut pas inscription, il servira au recensement des participants au cours de l'école d'escalade favorables à la reprise des activités dans le cadre présenté ci-dessus.

Labroquère, le 15 mai 2020

Les moniteurs et l'équipe dirigeante



Conditions de reprise des séances escalade en milieu naturel

Ces séances sont à destination des adhérents de l'association non-inscrits au cours de l'école d'escalade

Les séances ne reprendront qu'en extérieur et se dérouleront sur les falaises présentes autour de Labroquère.

Il n'y aura **pas de séance à la salle de pan de Labroquère ni dans les gymnases du lycée Paul Matou ou du collège de Didier Daurat**. Si la météo ne nous permet pas d'assurer une séance, elle sera annulée.

Dans le cadre des mesures sanitaires actuelles, le club est contraint de ne proposer que des séances encadrées :

- Le vendredi entre 17h30 et 20h30, en compensation des séances SAE
- Le dimanche (horaires à définir en fonction de l'affluence) : en compensation des sorties falaises initialement prévues

La priorité à ces séances sera donnée aux adhérents non autonomes en falaise et qui souhaitent bénéficier d'un encadrement pour pratiquer l'activité escalade en milieu naturel et aux adhérents ne pouvant pas pratiquer l'activité en dehors de séances organisées (personne n'ayant pas de partenaire de grimpe dans son entourage, personne ne disposant pas du matériel nécessaire à la pratique de l'escalade en milieu naturel)

L'encadrement et l'organisation des séances respectera le cadrage général de reprise du club.

La participation aux séances se fera **uniquement sur inscription**. Maximum 9 personnes par groupe + 1 encadrant.

Chaque encadrant gèrera l'organisation de ses séances (lieu, horaire...) une fois que les inscriptions seront closes.

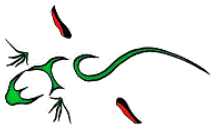
Afin d'organiser au mieux la reprise, nous aurions besoin impérativement de savoir si vous souhaitez bénéficier de séances d'escalade encadrée sur falaise et si vous possédez du matériel personnel :

merci de compléter le formulaire suivant : <http://forms.gle/jrPpGEzU8xiRjMQc9>

Ce formulaire ne vaut pas inscription, il servira de recensement des adhérents favorables à la reprise des activités dans ce cadre présenté ci-dessus.

Labroquère, le 15 mai 2020

Les moniteurs et l'équipe dirigeante



Informations essentielles COVID-19

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR LE COVID-19

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

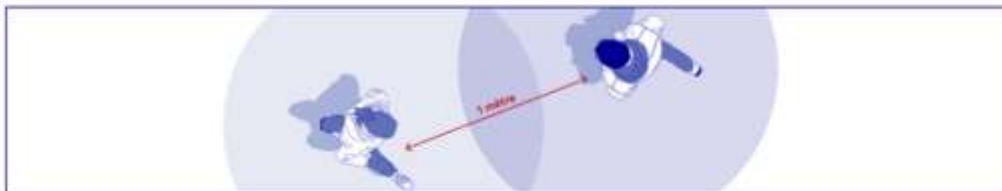


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**

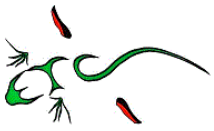


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres



COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**



Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre